



Orientation IR France 2020

Investissement responsable et gestion d'actifs cotés :
situation actuelle et perspectives



SOMMAIRE

1. METHODOLOGIE DE L'ETUDE
2. RESULTATS GENERAUX ET TENDANCES DE MARCHE DE L'ECHANTILLON
3. ANNEXE : INDICATIONS POUR RECONNAÎTRE LES PERFORMANCES



Partie 1

Méthodologie de l'étude

Méthodologie de l'étude – Glossaire

ESG : Environnemental, social et de qualité de gouvernance

ISR : Investissement socialement responsable

PRI : Acronyme anglais onusien pour « Principes pour l'investissement responsable »

SGP : Société de gestion de portefeuille

TEE : En référence à la loi Transition énergétique et écologique

***N.B.** : L'expression « ISR » apparaît peu dans cette présentation. Bien souvent, l'expression « ESG » lui est préférée pour caractériser un engagement, un fonds ou bien un rapport de fonds. Néanmoins, ce choix a seulement été fait pour des raisons de lisibilité et de compréhension.*

Méthodologie de l'étude – Présentation

Cette étude se porte sur un échantillon de SGP françaises de petite et moyenne taille et consiste en l'évaluation de leurs pratiques ESG. L'étude se fixe ainsi pour objectifs de :

- **Cartographier** les démarches d'investissement responsable des SGP françaises de taille petite et intermédiaire (hors *Private Equity* et Immobilier)
- **Déterminer** la maturité de l'échantillon, sa segmentation et ses caractéristiques
- **Mesurer** l'évolution des pratiques année après année
- **Inform**er les professionnels de la gestion financière sur l'état de l'ISR
- **Favoriser** la diffusion de l'ISR et de ses bonnes pratiques

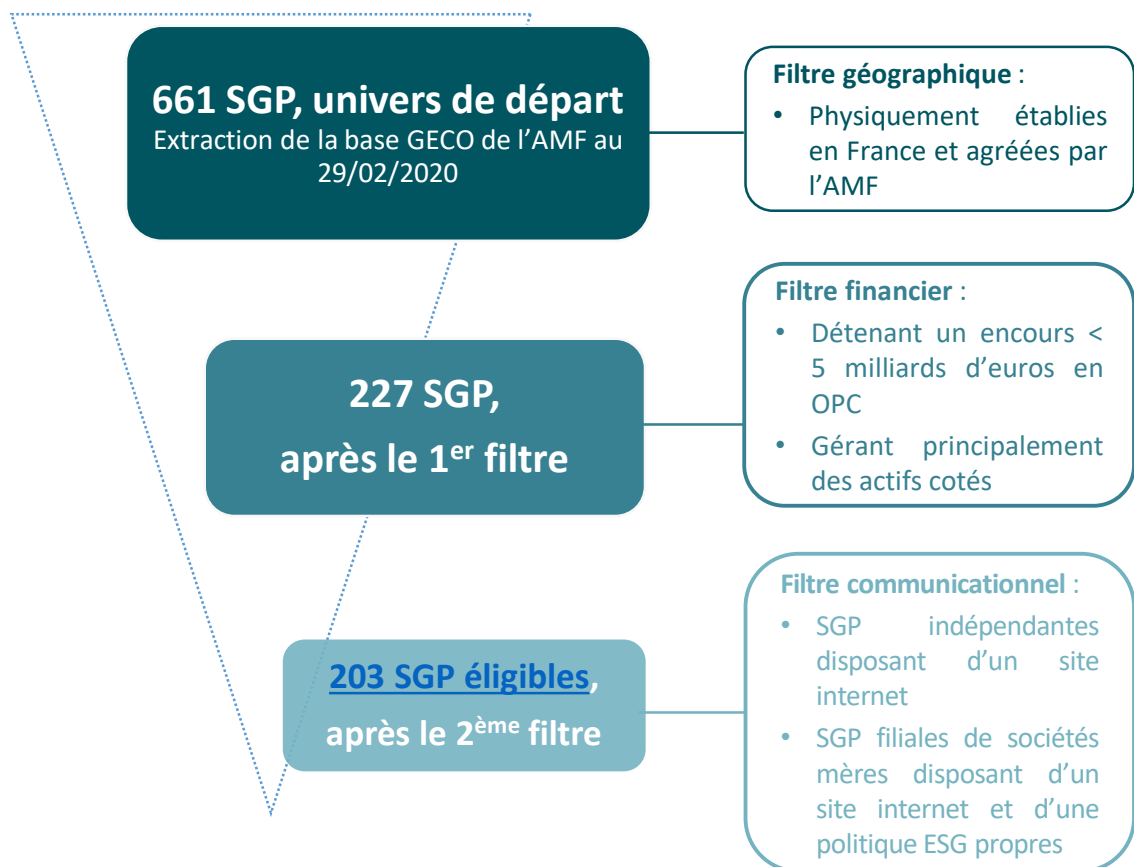
Méthodologie de l'étude - Processus

- Une **temporalité** de trois/quatre mois :



Méthodologie de l'étude – Sélection et notation

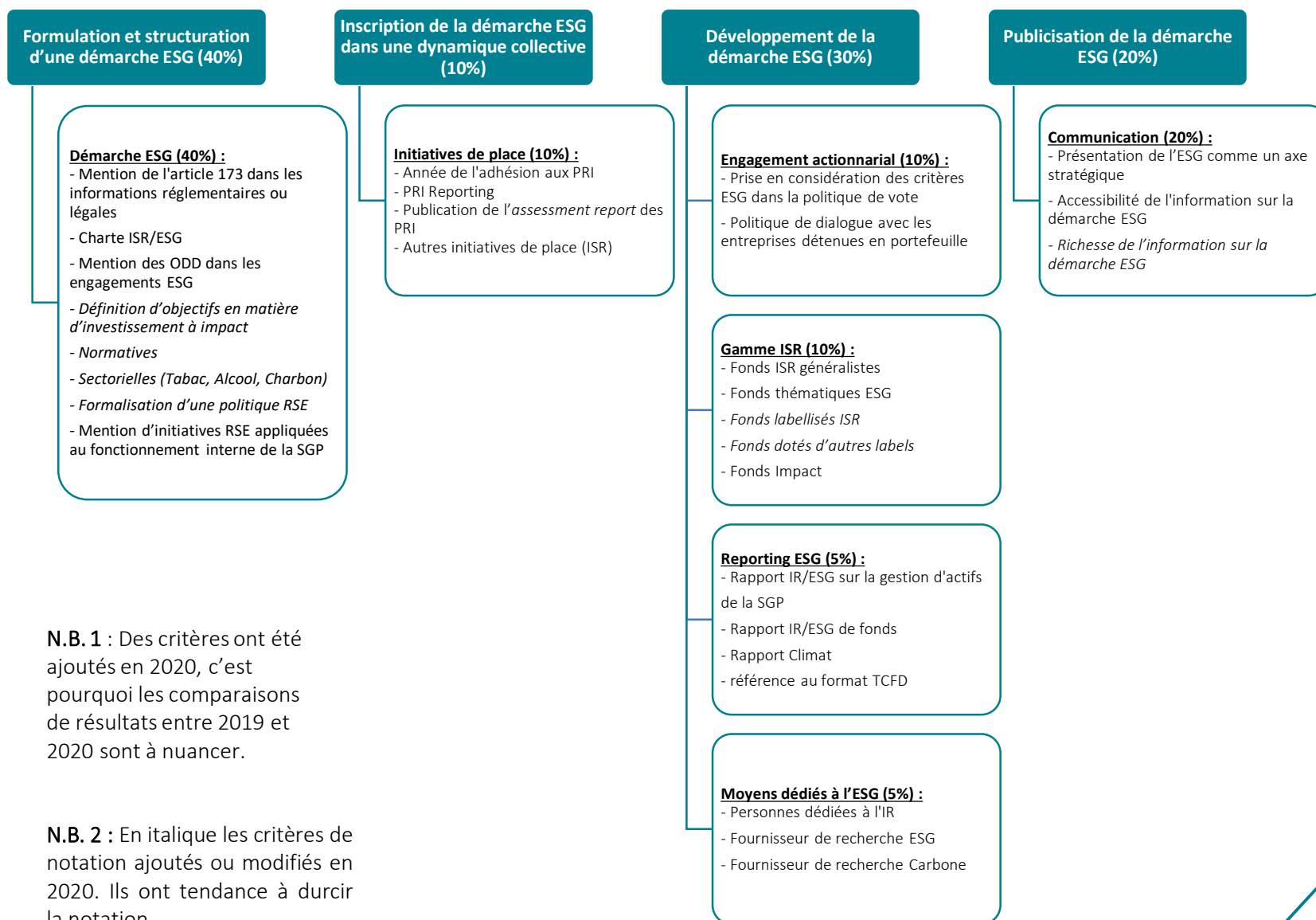
Sélection d'un échantillon



Notation de l'échantillon



Méthodologie de l'étude – Pondération





Partie 2

Résultats généraux et
tendances de marché de
l'échantillon



Partie 1 – Introduction

Données économiques

Données économiques - Variations

- Un échantillon qui **varie peu** : quelques acquisitions, liquidations, et notamment

Flornoy & Associés acquiert FOX AM

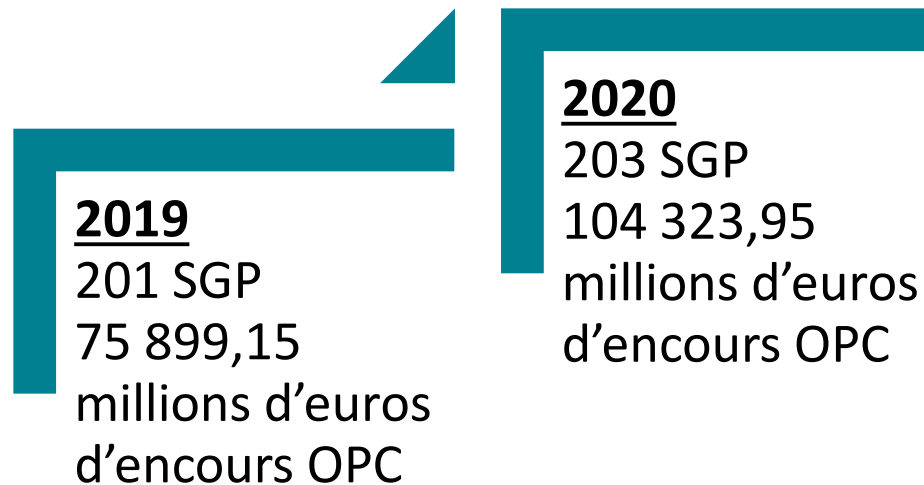
Amilton AM acquiert LFPI

Eleva dépasse les 5 milliards d'encours en OPC

→ En tout, 9 nouvelles entrantes, 2 sortantes par acquisition et 5 autres sortantes

Données économiques - Poids

- Un **poids** de l'échantillon selon l'encours OPC en augmentation en 2020 (+33%)



Données économiques – Pratiques

- Des **pratiques de gestion** dominantes

La **gestion active** : 80% des SGP environ

Le **high yield** : 65% des SGP environ ne se l'interdisent pas

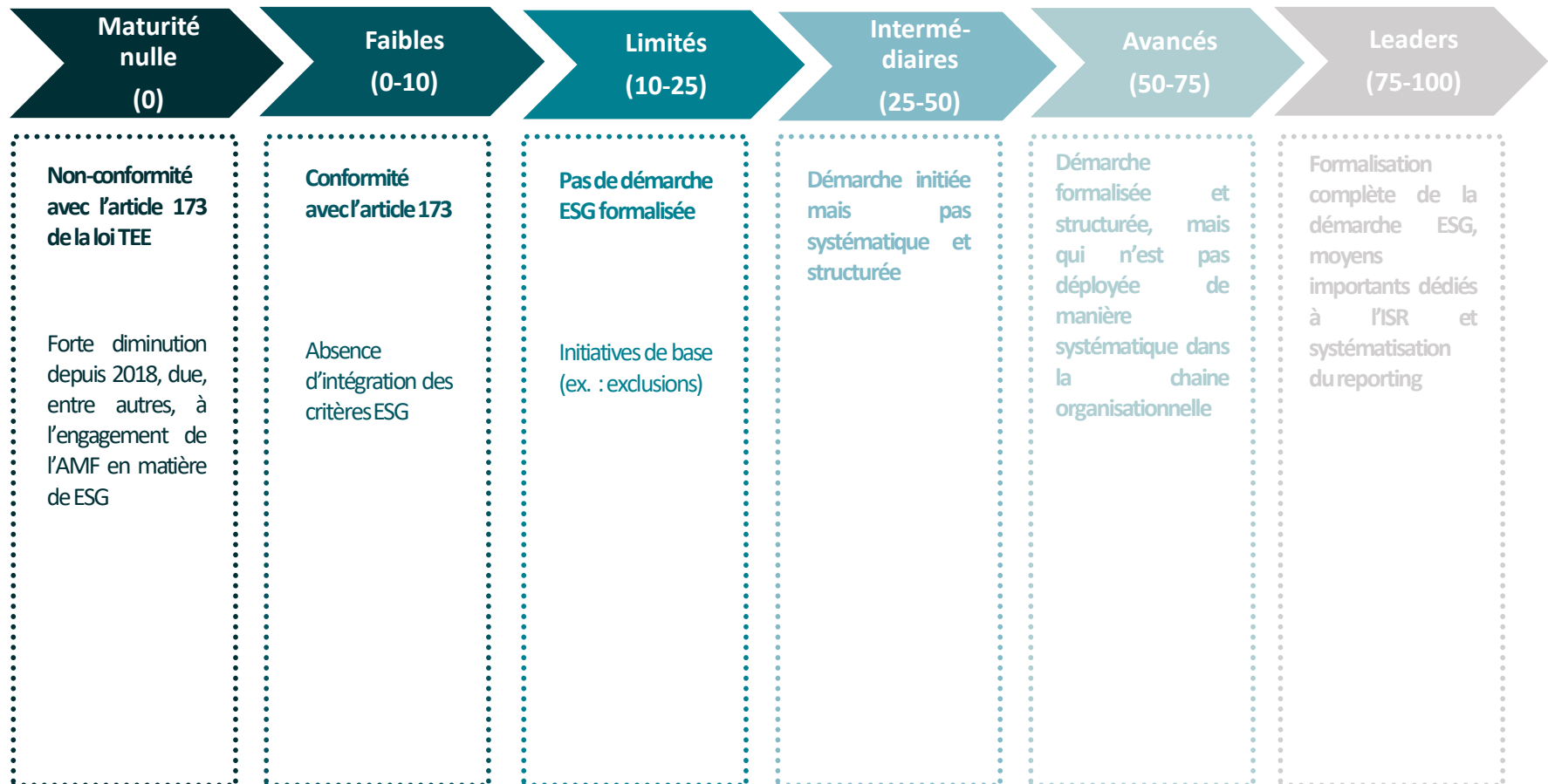
54 SGP détenant des **fonds domiciliés** au Luxembourg ou en Irlande (dont 5 sont leaders ESG)



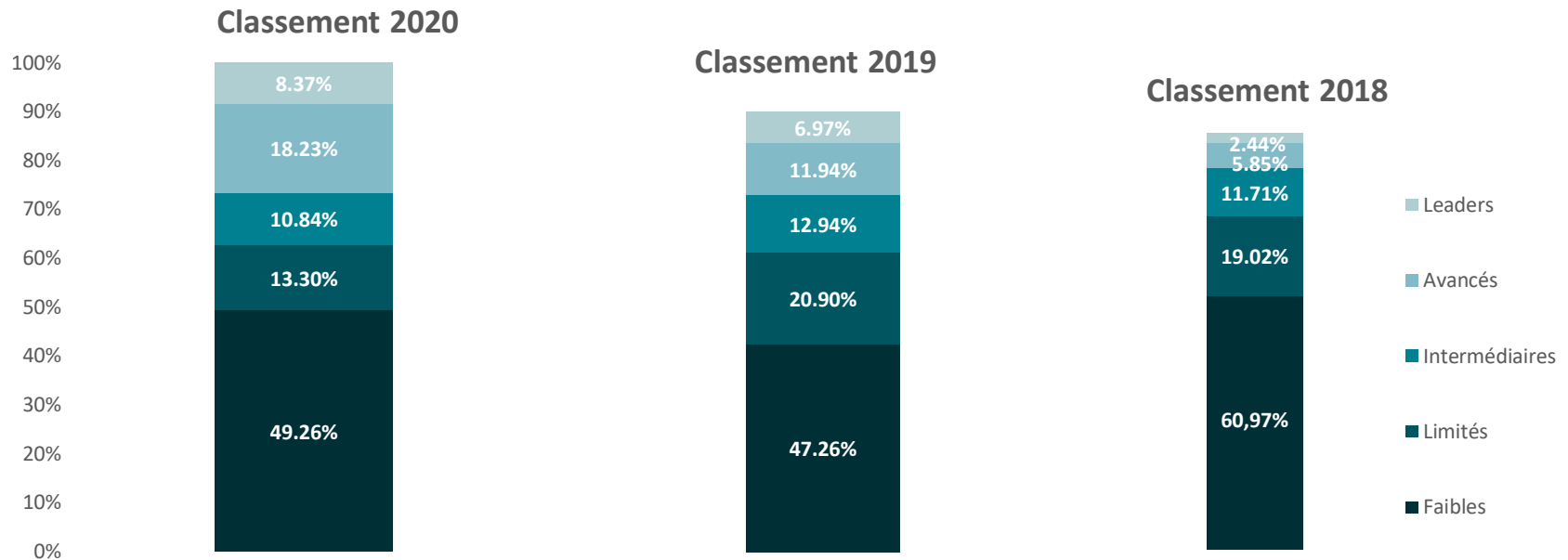
Partie 1 – Sous-partie 1

Tour d'horizon

Tour d'horizon – Explication du classement



Tour d'horizon – Classement



- **62%** des SGP de l'échantillon ont un niveau faible ou limité alors qu'on en dénombrait 68% en 2019 et 80% en 2018. Seuls 4% de l'échantillon en 2020 – comme en 2019 - ne se conforment pas à l'art. 173 de la loi TEE, contre 20% en 2018
- **11%** des SGP sont à un niveau intermédiaire. Ce segment, le plus faiblement doté du classement, se montre plutôt stable d'année en année
- **26%** des SGP présentent un degré de maturité ESG élevé (« Leaders » et « Avancées ») contre seulement 19% en 2019 et 8% en 2018, soit une progression linéaire, ce qui traduit bien cette notion d'évolution lente de l'échantillon
- **8%** des SGP sont des « Leaders », un chiffre qui n'a cette année augmenté que très faiblement (+ 1%), alors qu'il avait triplé en 2019. le nombre de *pure players* évolue peu



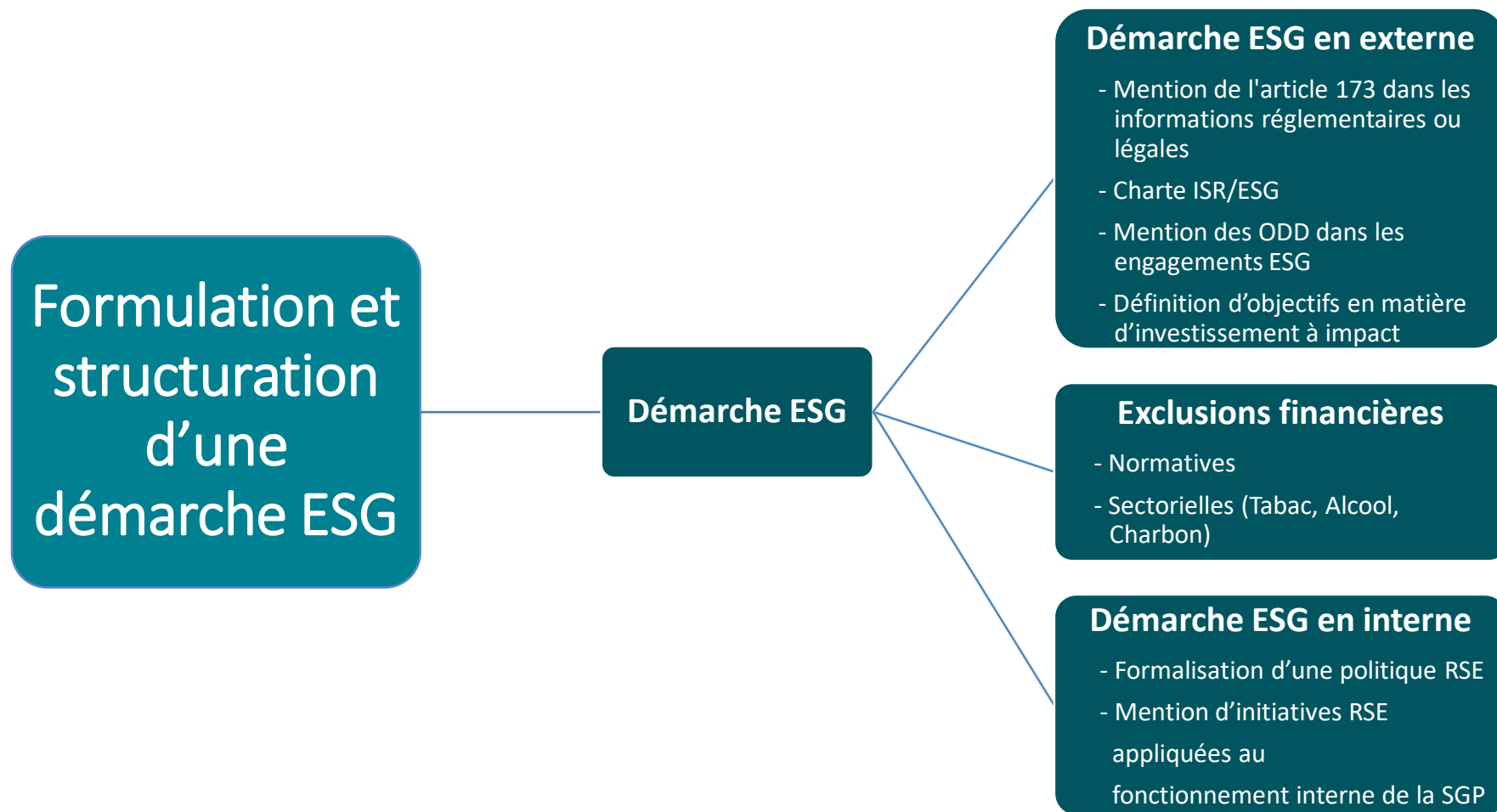
SIMPLICITY

BUILD FOR THE LONG TERM

Partie 1 – Sous-partie 2

Formulation et structuration
d'une démarche ESG

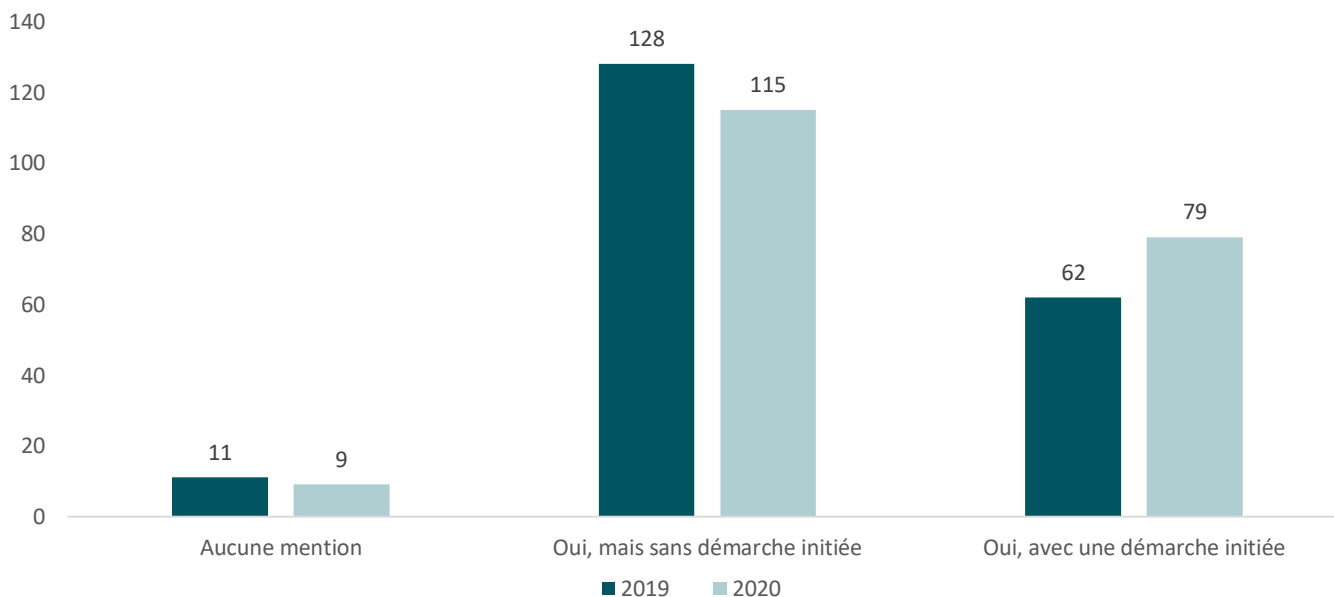
Formulation et structuration – Les critères de notation



Formulation et structuration – Suivre la réglementation ESG

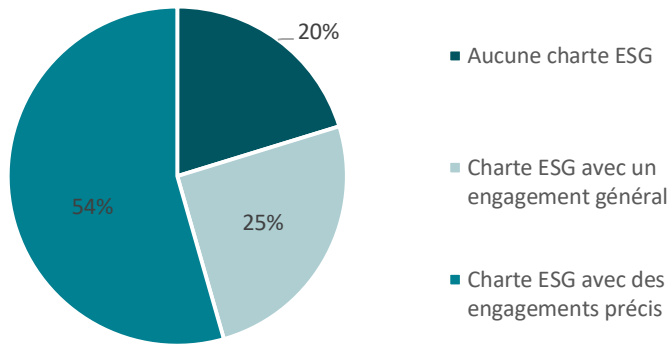
- **L'échantillon progresse** très légèrement sur la mention de l'article 173 (+4 SGP) mais davantage sur l'initiation d'une démarche ESG (+17 SGP). Ce dernier critère est rempli par environ 40% des SGP de l'échantillon au total
- Néanmoins, environ 60% des SGP de l'échantillon n'ont **pas initié de démarche ESG**

Nombre de SGP qui ont mentionné l'article 173 en 2019 et 2020



Formulation et structuration – Formuler une démarche ESG

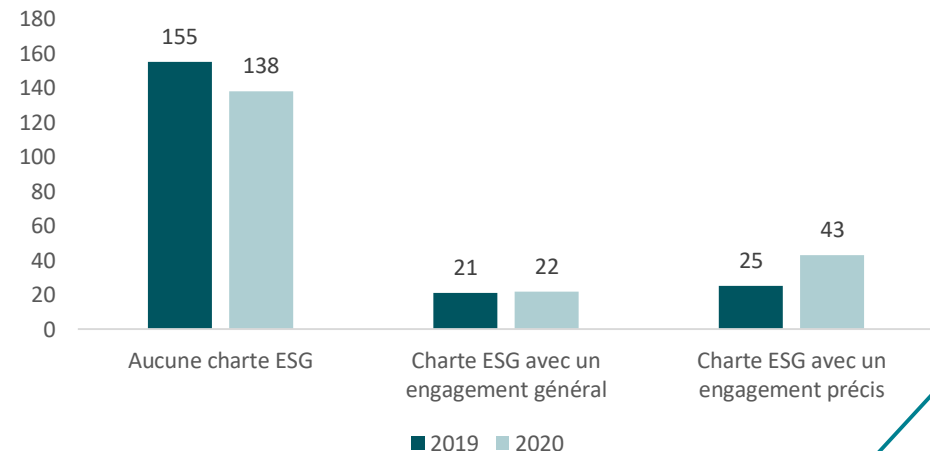
Part des SGP qui ont rédigé une charte ESG
parmi celles qui ont annoncé un engagement
ESG



La **majorité** (79%) des SGP qui ont initié une démarche ESG ont aussi rédigé une charte ESG, ce qui représente un taux de conversion encourageant

Le nombre de SGP ayant rédigé une **charte ESG** (+15 SGP) et précisé des engagements (+18 SGP) a augmenté

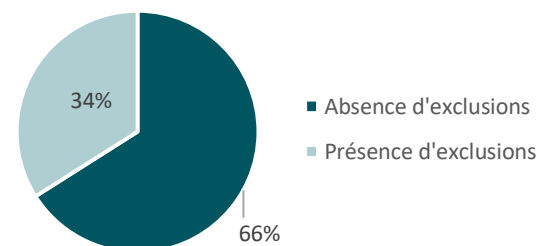
Nombre de SGP qui ont rédigé une charte ESG
en 2019 et en 2020



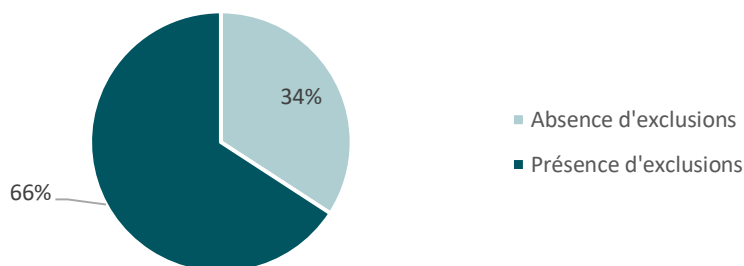
Formulation et structuration – Déclarer des exclusions

L'application d'exclusions est très corrélée à l'initiation d'une démarche ESG, toutefois, une petite part des SGP (13% en 2020, 13% en 2019) n'ayant aucun engagement pratique malgré tout des exclusions, notamment normatives

Part des SGP qui pratiquent des exclusions normatives



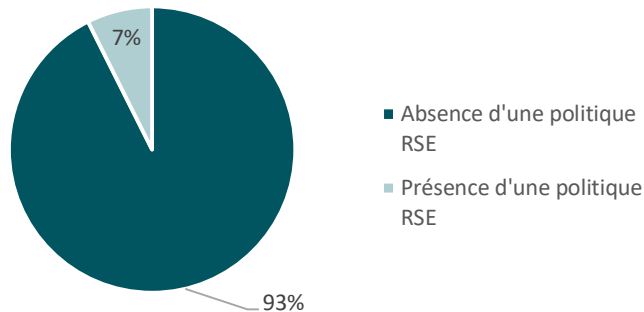
Part des SGP qui appliquent des exclusions parmi celles qui ont annoncé un engagement ESG



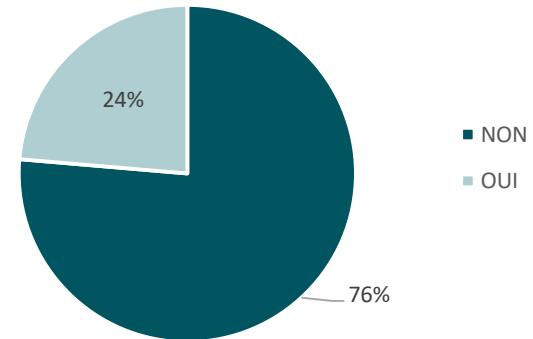
Les **exclusions** les plus fréquentes sont **normatives** (UNGC, convention d'Oslo, env. 34%) et dans une moindre mesure **sectorielles** (tabac et charbon, env. 15% resp.). Néanmoins, ce n'est donc qu'un tiers des SGP qui applique des exclusions

Formulation et structuration – Caractériser une politique RSE

Part des SGP qui ont formalisé une politique RSE



Part des SGP qui ont mentionné une initiative RSE



- Peu de SGP ont formalisé une **politique RSE**. Elles sont davantage tournées vers leurs investissements
- Les SGP qui mentionnent une ou plusieurs **initiatives RSE** (en externe, don à une fondation, création d'une fondation, mécénat financier; en interne, toute initiative RSE qui n'est pas systématisée en politique RSE) sont plus nombreuses



Partie 1 – Sous-partie 3

Inscription de la démarche ESG
dans une dynamique collective

Dynamique collective – Les critères de notation

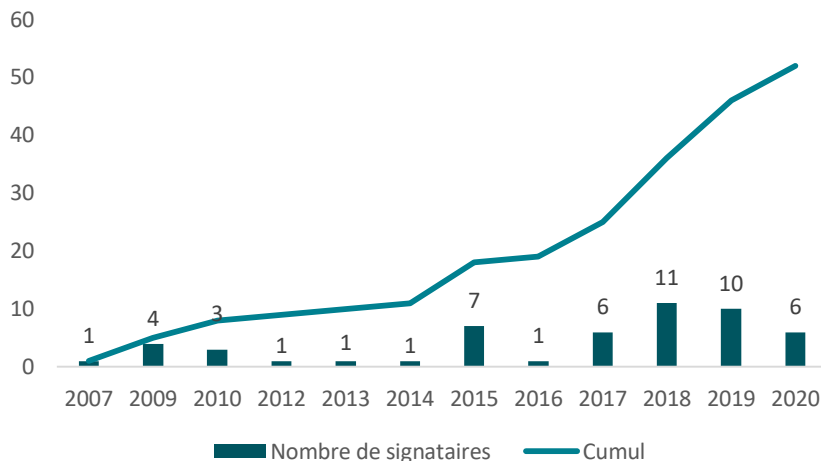
Inscription de la démarche
ESG dans une dynamique
collective

Initiatives de place

- Année de l'adhésion aux PRI
- PRI Reporting
- Publication de l'*assessment report* des PRI
- Autres initiatives de place (ISR)

Dynamique collective – Signer les PRI

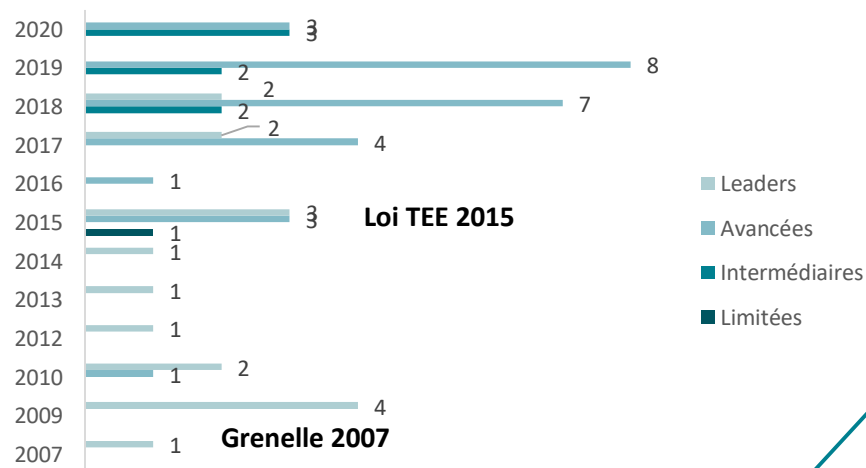
Nombre de nouvelles SGP signataires des PRI par année et cumul des signataires



2/3 des leaders sont des signataires anciens. Les nouveaux signataires atteignent plutôt un classement intermédiaire

52 SGP sont signataires des PRI dans cet échantillon, ce qui représente ¼ de celui-ci. Cette proportion encourageante a augmenté notamment après les lois de Grenelle (2007) et de la TEE (2015). En 2018, un rebond est aussi enregistré. Notons que ces chiffres peuvent changer d'une année à l'autre à cause d'une éventuelle variation de l'échantillon. En effet, on comptait 39 signataires en 2019 et 52 en 2020, avec seuls 6 nouveaux signataires

Date de signature des PRI selon le nombre de SGP et leur classement





Partie 1 – Sous-partie 4

Développement de la démarche ESG

Développement – Les critères de notation

Développement de la démarche ESG

Engagement actionnarial

- - Prise en considération des critères ESG dans la politique de vote
- - Politique de dialogue avec les entreprises détenues en portefeuille

Gamme ISR

- Fonds ISR généralistes
- Fonds thématiques ESG
- Fonds labellisés ISR
- Fonds dotés d'autres labels
- Fonds Impact

Rapports

- Rapport IR/ESG sur la gestion d'actifs de la SGP
- Rapport IR/ESG de fonds
- Rapport Climat
- référence au format TCFD

Moyens dédiés à l'ESG

- Personnes dédiées à l'IR
- Fournisseur de recherche ESG
- Fournisseur de recherche Carbone

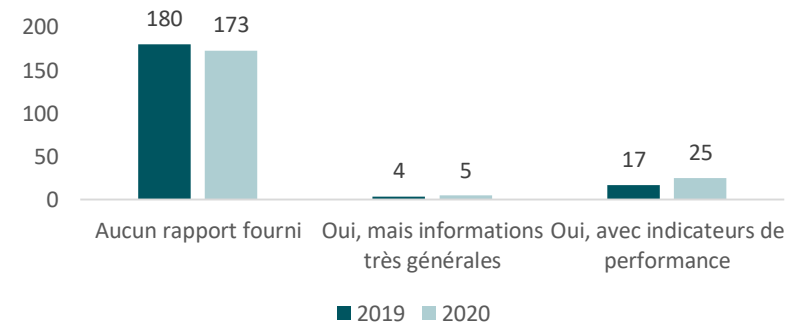
Développement – Mener une politique de vote et de dialogue

- 31% des SGP mènent une **politique de vote ESG**, et 37%, une **politique de dialogue**, soit une différence de 6 points de pourcentage. Une telle différence n'avait pas été observée en 2019, où seules 18% des SGP menaient une politique de vote ainsi que de dialogue.
- La corrélation entre l'initiation d'une démarche ISR/ESG et la mise en œuvre d'une politique de vote ESG et/ou de dialogue est positive. Toutefois, cette corrélation est **moins forte pour la politique de dialogue**.
- Ces résultats s'expliquent par une **réglementation récente** (des amendements aux articles L533-22 et D533-16 du Code Monétaire et Financier) qui impose aux SGP de mentionner dans leurs informations réglementaires qu'elles mènent une politique d'engagement actionnarial. Ainsi, une politique de dialogue peut être évoquée sans qu'un engagement ESG soit effectif, ou bien sans qu'une politique de vote ESG soit implémentée. Ce nouveau règlement crée alors un biais d'interprétation : une politique de dialogue concrète demeure un signe de maturité ESG, mais dans la communication, elle n'est pas l'apanage des SGP qui ont une telle maturité.

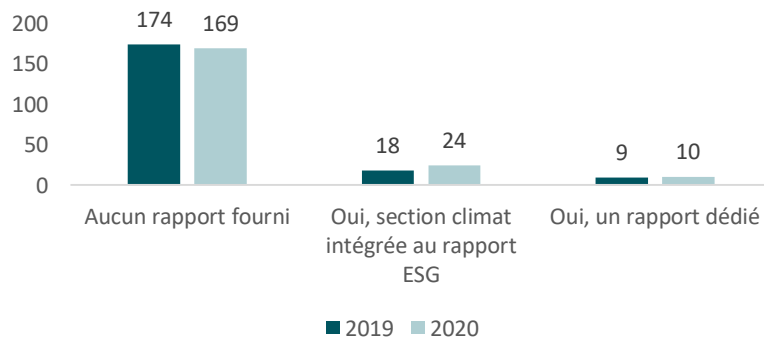
Développement – Publier des rapports ESG

Légère progression de l'échantillon sur la production d'un rapport ESG sur la gestion d'actifs (+9 SGP). Tendance similaire quant aux rapports ISR/ESG de fonds

Nombre de SGP qui ont fourni un rapport ISR/ESG sur leur gestion d'actifs en 2019 et 2020



Nombre de SGP qui ont fourni un rapport Climat en 2019 et 2020

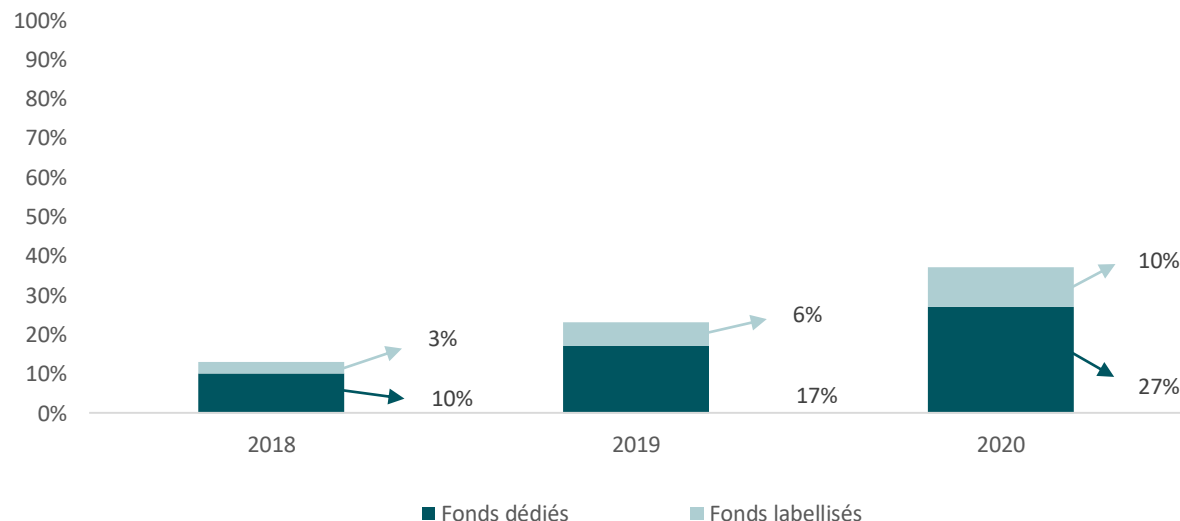


Très légère progression des SGP sur la mise à disposition d'un rapport Climat (+7 SGP)

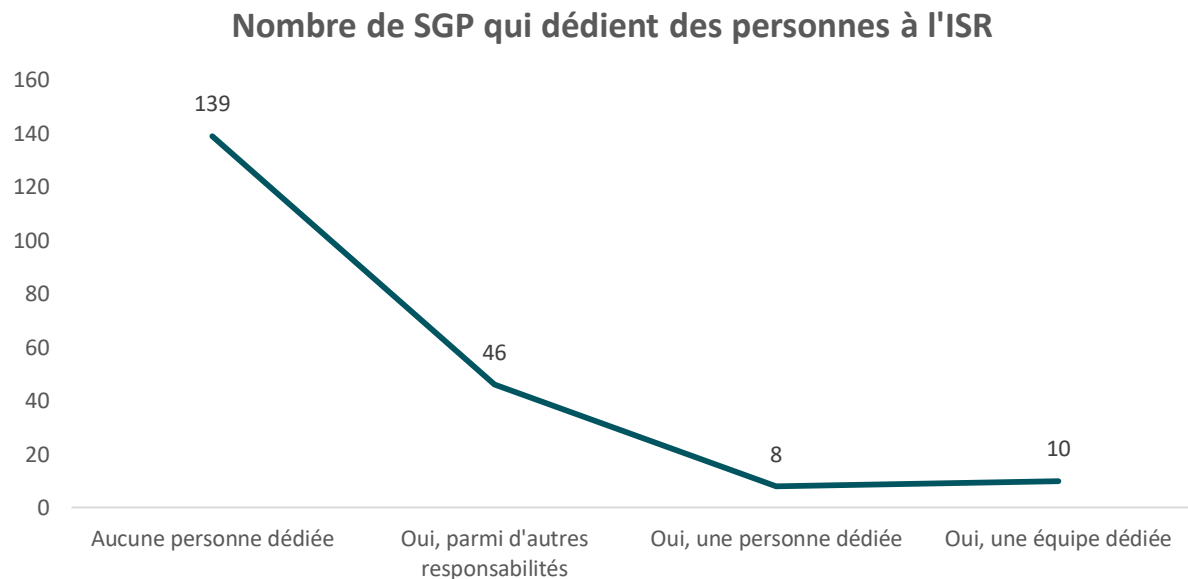
Développement – Se doter d’une gamme ISR

- **Progression** de l’échantillon avec de plus en plus de SGP qui détiennent des fonds ISR généralistes (+14 SGP) ou bien des fonds thématiques ESG (+5 SGP) en 2020. Néanmoins, de telles SGP restent minoritaires (resp. 20% et 10% de l’échantillon)
- **Peu** de SGP détiennent un fonds labellisé. Parmi les labels, le plus répandu est le Label gouvernemental ISR. 1/3 des fonds ISR généralistes et la moitié des fonds thématiques ESG sont ainsi labellisés. Néanmoins, seuls 6% des fonds étaient récompensés par tout type de labels en 2019

**Part des SGP qui détiennent des fonds dédiés ou labellisés
entre 2018 et 2020**



Développement – Dédier des moyens à L'ISR



- Des personnes sont dédiées à l'ISR dans 64 SGP, ce qui équivaut à peu près au nombre de SGP ayant rédigé une charte ESG (65).
- Les fournisseurs de **données ESG** sont en majorité Sustainalytics, Bloomberg, Vigeo Eiris, MSCI, Ethifinance, ISS Ethix, RobecoSAM
- Les fournisseurs de **données Climat** sont en majorité Carbone 4 et Trucost
- Très peu de SGP produisant un rapport ESG se passent des services de prestataires externes



Partie 1 – Sous-partie 5

Plublicisation de la démarche ESG

Publicisation – Les critères de notation

Publicisation

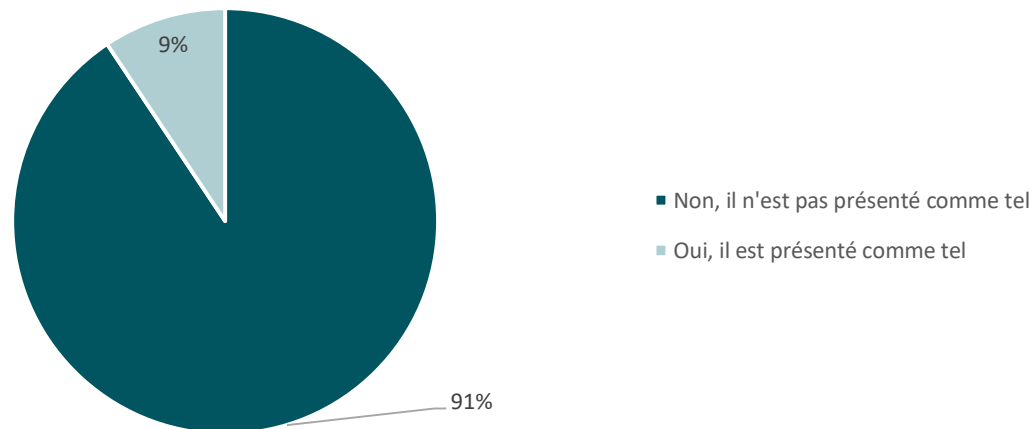
Transparence

- Présentation de l'ESG comme un axe stratégique
- Accessibilité de l'information sur la démarche ESG
- Richesse de l'information sur la démarche ESG

Publicisation – Être transparent

- 60% environ des SGP ne permettent aucun **accès à l'information** ESG sur leur site internet
- 90% environ des SGP ne présentent pas l'ESG comme un **axe stratégique** sur leur site internet
- Parmi les SGP qui présentent l'ESG comme un **axe stratégique** sur leur site internet :
 - 1 SGP seulement ne met pas à disposition un rapport ESG ou bien Climat
 - 2 SGP seulement ne disposent pas d'un fonds ISR généraliste, thématique ESG ou bien Impact

Part des SGP qui présentent l'ESG comme un axe stratégique





SIMPLICITY

BUILD FOR THE LONG TERM

Partie 1 - Conclusion

Conclusion – Les conséquences de l'ajout de nouveaux critères

■ Les ajouts et les modifications opérés :

La **catégorie Démarche ESG** a été étoffée. Notamment, le critère consacré aux exclusions a été divisé en 4 critères d'exclusions.

La **catégorie Gamme ISR** a été élargie. Le critère dédié aux labels a été divisé en 2 critères (Fonds labellisés ISR et Fonds dotés d'autres labels)

La **catégorie Communication** a été agrandie. Le critère Richesse de l'information sur la démarche ESG a été ajouté.

■ Les conséquences sur les résultats :

Il est constatable que, en ajoutant des critères, la moyenne desdites catégories a baissé sauf celle de la catégorie Transparence :

- **Démarche ESG** : de 33,5/100, on est passé à 32,5/100
- **Gamme ISR** : de 15,5/100, on est passé à 9,3/100
- **Communication** : de 27,5/100, on est passé à 30,1/100

→ La **moyenne ESG générale** passe ainsi de 27,6/100 à 27,1/100, soit une baisse marginale.

■ Explication des conséquences induites :

L'ajout des critères de notation conduit à une plus grande précision de la notation mais aussi alors une plus grande probabilité pour une SGP de ne pas remplir tous les critères à l'exception cependant de la catégorie Transparence où la satisfaction du nouveau critère est aisée en cela qu'elle est très liée à celle du critère corolaire Accessibilité de l'information sur la démarche ESG.

Conclusion – Tendances de marché dans l'échantillon

- Les ODD :

La référence aux ODD a progressé en 2020 (environ ¼ des SGP engagées) mais reste moins fréquente que la notion d'impact, et même les leaders ne la reprennent pas tous

- L'Impact :

L'utilisation de la notion d'impact est assez répandue en 2020 parmi les SGP engagées (environ 1/3). Bien souvent, une mesure d'impact est aussi réalisée. Néanmoins, seules 4 SGP détiennent un fonds Impact en 2020 (Sanson, Phitrust, Actis AM, Myria AM)

- L'article 173 :

Peu de SGP réalisent un rapport spécifiquement en réponse à l'article 173. Beaucoup en revanche rédigent des « politiques », des « chartes » ou bien des « engagements »

- Le *reporting* :

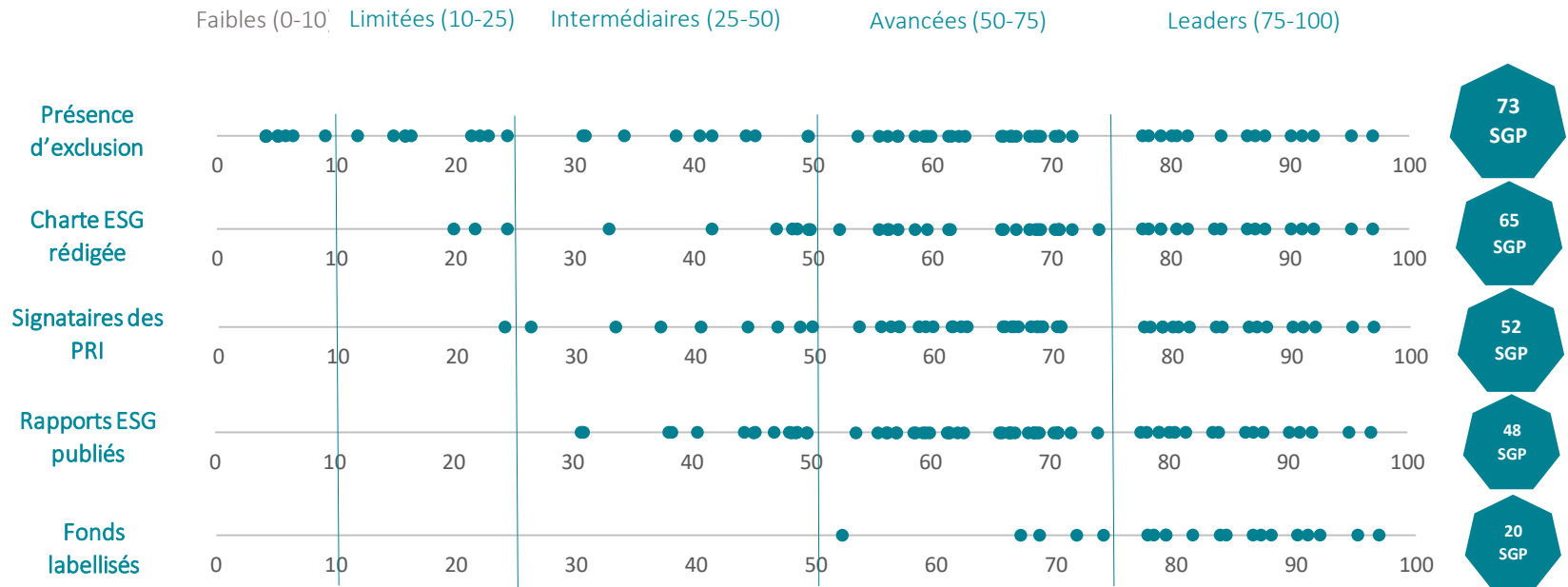
Les SGP ont tendance à recourir à un prestataire externe pour se doter de données ESG ou Climat

- Les thématiques :

les SGP communiquent souvent davantage sur les critères ESG pris ensemble et publient plus rarement des rapports spécifiquement « climat ». De plus, la mention de leur politique RSE appliquée en interne - indépendance des membres du conseil, parité de genre dans la société, ... - reste très peu fréquente

Conclusion – Représentation de l'engagement

Répartition des notes moyennes des SGP quand elles remplissent un indicateur de référence



- Le graphique ci-dessus synthétise les pratiques ESG de l'échantillon en 2020. De manière évidente, plus les critères sont exigeants, moins les SGP sont nombreuses à les satisfaire. Ce graphique permet ainsi de retracer **le processus d'application d'un engagement IR ambitieux**.

Conclusion – Synthèse de l'étude

- Un **poids financier** de l'échantillon en augmentation, toujours enclin à la gestion active
 - De plus en plus de SGP ont **formulé et structuré une démarche ESG**, même si ces dernières ne sont pas majoritaires (62% des SGP se placent en-deçà du niveau intermédiaire)
 - Un quart des SGP **se sont inscrites dans une dynamique collective** par la signature des PRI, qui restent en vogue avec six nouvelles signatures au premier semestre 2020
 - Plus de **politiques de vote et de dialogue** sont menées, en revanche, rappelons nous que les résultats 2020 sont en trompe-l'œil en raison d'une nouvelle réglementation
 - Plus de fonds sont constitués, de rapports ESG, publiés, mais la **labellisation ISR** demeure encore marginale (8% de l'échantillon)
 - L'accessibilité et la richesse de **l'information ESG** sont meilleures en 2020. Les SGP qui placent l'ISR comme élément stratégique dans leur activité représentent 10% environ de l'échantillon
- Avec les nouveaux critères de 2020, l'échantillon est légèrement moins bien noté que si les seuls anciens critères étaient entrés en ligne de compte. Néanmoins, avec une moyenne ESG générale de 27/100, l'échantillon gagne 4 points par rapport à l'année 2019



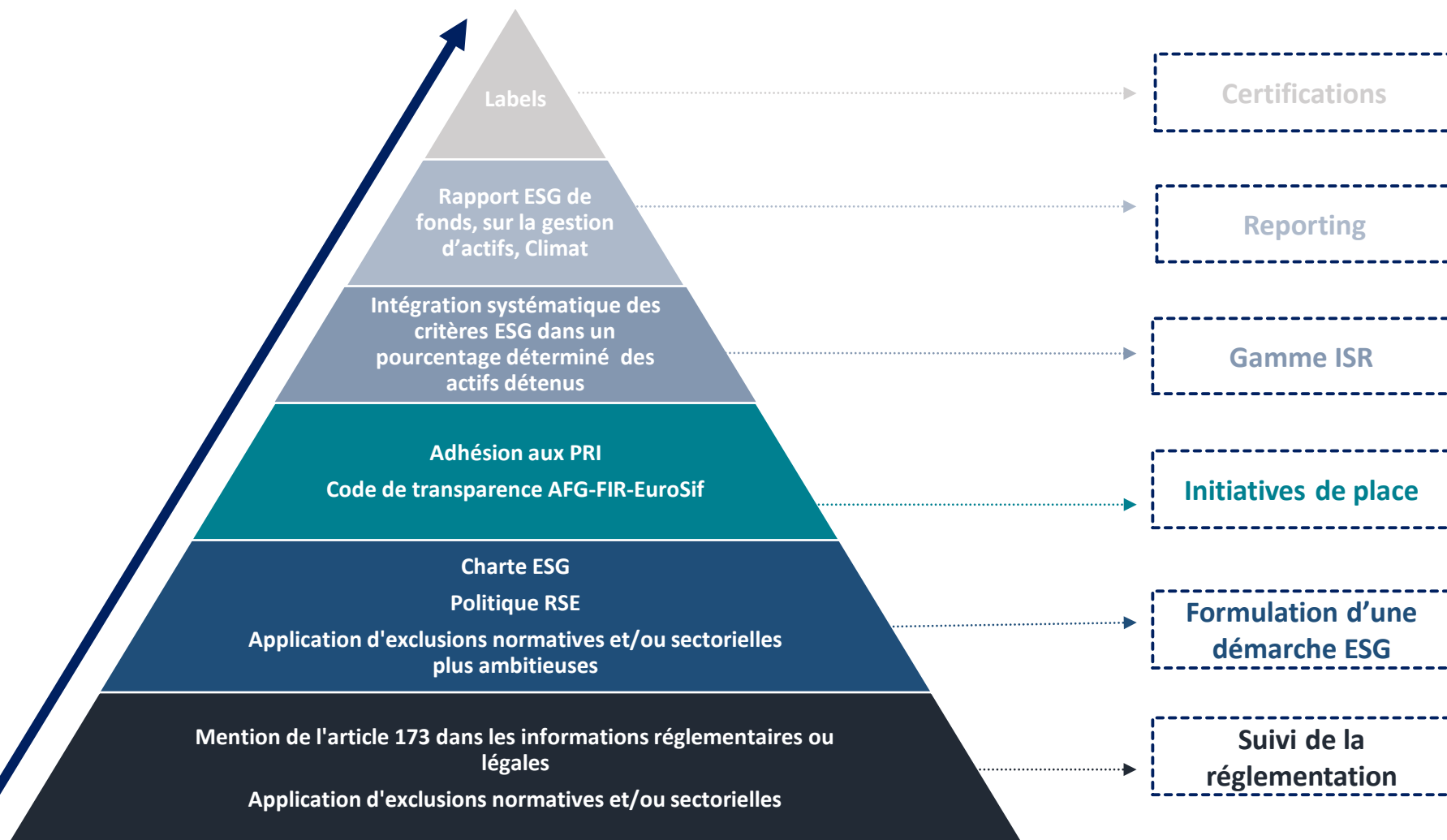
Partie 2 – Annexe

Indications pour reconnaître
le niveau d'engagement
d'une démarche

Reconnaître l'engagement – Les critères clés

- Une SGP engagée est souvent définie par :
 - Une **charte ISR/ESG** avec des engagements précis
 - La mention de la **notion d'impact** ou des **ODD**
 - La mise en œuvre d'une **politique RSE**
 - La rédaction d'un rapport en réponse à l'**article 173**
 - La **labellisation ISR**
- Ces initiatives ne constituent pas toujours un engagement particulier :
 - Le choix de pratiquer des **exclusions normatives et/ou sectorielles**
 - Plus rarement, la pratique du **dialogue avec les sociétés** détenues en portefeuille (11% des SGP ont cette pratique sans avoir initié une démarche ESG, tandis que 5% des SGP suivent une politique de vote ESG sans avoir initié de démarche)

Reconnaître l'engagement – Elaboration d'un modèle de déploiement ESG



Contacts

Enrica Bruna

enrica.bruna@ethifinance.com

+33 1 80 83 51 39

Emmanuel Chassain

emmanuel.chassain@ethifinance.com

+33 1 82 28 44 92

23 rue de Liège

75008 Paris

www.ethifinance.com